

Nos réf. : FA/CA/EC/n°....

Madame, Monsieur,

La Municipalité de Chomérac a le plaisir de vous convier à son **Marché de Noël** qui se déroulera le **dimanche 22 décembre 2024 de 9h à 18h**.

Il se déroulera à l'intérieur dans le GYMNASSE et à l'extérieur juste devant l'entrée du gymnase pour les alimentations qui ont besoin de cuisson.

Pour les inscriptions au gymnase : la Mairie met à disposition les tables, grilles, chaises et électricité. La salle sera séparée en deux : côté alimentaire (sans cuisson) et côté cadeaux, divers. Au milieu des exposants alimentaires, il y aura des mange-debout pour les visiteurs qui veulent déguster sur place vos mets. Pour que votre journée soit plus confortable, nous limitons chaque emplacement à 3 tables maximum dans un souci esthétique et d'équité. Pour ceux qui demande un branchement électrique, venir avec votre rallonge.

Pour les inscriptions à l'extérieur de la salle : Uniquement pour les stands alimentaires qui font de la cuisson sur place. Venez avec votre matériel (tables, chaises, tentes...). La journée festive sera ponctuée par des animations diverses et variées (manège gratuit, animations musicales, promenades en calèche, venue du Père Noël,..).

Pour tous : L'inscription est gratuite.

N'oubliez pas de prendre connaissance du règlement du marché, au verso de cette feuille.
Sur place, une restauration et une buvette seront à la disposition des visiteurs et des exposants.

Si ma proposition vous séduit, je vous demande de me retourner le coupon réponse ci-joint **avant le 30 septembre 2024** soit par courrier, soit mail à mairie@chomerac.fr.

Si parmi vos connaissances un autre exposant souhaiterait venir, merci de nous communiquer ses coordonnées.

En espérant vivement vous compter parmi nous, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Président de la Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche,
Le Maire,
François ARSAC





Mairie de Chomérac

REGLEMENT DE PARTICIPATION DU MARCHÉ DE NOËL

Ce règlement s'applique au marché du 22 décembre 2024.

Préambule : la Mairie de Chomérac souhaite que ce marché s'inscrive pleinement dans la tradition des préparatifs de la fête de Noël, selon les critères énumérés ci-dessous :

- Les emplacements de stands seront en priorité alloués aux artisans, créateurs, artistes libres et producteurs.
- La décoration des stands doit être soignée et en rapport avec le thème de Noël.
- Les produits vendus doivent être originaux et en lien avec le thème de Noël, l'artisanat d'art, l'artisanat local ou les traditions gastronomiques locales.
- Les produits exposés doivent être complémentaires de l'offre des commerces locaux, conformes aux normes en vigueur et variés d'une année sur l'autre.

Horaires : installation à partir de 7h jusqu'à 9h et déroulement du marché jusqu'à 18h. Hors accord particulier, tout exposant arrivant après 8h30 prend le risque de voir son emplacement réaffecté.

Stands : hors cas particulier, les emplacements de stands sont attribués dans la salle du gymnase.

Besoin d'électricité : Les exposants doivent venir avec leur rallonge.

Inscriptions : La Mairie de Chomérac qui statue sur les inscriptions et attribue les emplacements n'est pas tenue de motiver ses décisions.

Caution : Une caution de 25 € est demandée pour la réservation de votre emplacement, elle vous sera restituée le jour du marché ou encaissée en cas de désistement.

Désistement : Les exposants ne sont pas habilités à céder, sous-louer ou prêter tout ou partie de l'emplacement qui leur est alloué.

Assurances : La Mairie de Chomérac décline toute responsabilité en cas de perte, dégradation ou vol d'échantillon, marchandises ou matériel d'exposition. Les exposants doivent souscrire à une responsabilité civile.

Les consignes sanitaires ne sont pas connus à ce jour, elles seront communiquées si besoin.

Les exposants doivent stationner leur véhicule sur le PARKING B (derrière le gymnase).



La Mairie de Chomérac vous invite à participer au
MARCHE DE NOEL
Dimanche 22 Décembre 2024
A l'intérieur du GYMNASSE et à l'extérieur

Du point de vue pratique : - Inscription gratuite
- caution 25 € pour la réservation de votre emplacement
- accueil des exposants : rendez-vous devant le gymnase à partir de 7h.

PROGRAMME sous réserve de modification

9h à 18h - Marché de Noël Artisanat, cadeaux, livres, décorations, produits régionaux, promenades en calèche, animations musicales, animation maquillage, arrivée du Père Noël, manège gratuit

COUPON REPONSE

Inscription pour le **Marché de Noël le Dimanche 22 décembre 2024**
à retourner **avant le 30 septembre 2024**

RAISON SOCIALE / ASSOCIATION :

- Professionnel** : joindre votre titre professionnel à cette demande
- Particulier** : j'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

NOM / PRÉNOM :

ADRESSE :

Tél. :/...../...../...../..... E-mail :@.....

TYPE DE PRODUITS EXPOSES :

Emplacement : à l'intérieur au Gymnase, nombre de table souhaité :

1 table 2 tables 3 tables (1 table environ 1m50)

chaise(s), nombre :

grille(s), nombre :

besoin d'électricité

à l'extérieur Nbr de mètres :mètre(s)

besoin d'un barnum (3x3) : oui NON pour les 8 premières demandes seulement.

Commentaires :

Je soussigné(e),(NOM, Prénom) certifie avoir pris connaissance et accepté sans réserve le règlement du marché de Noël.

Date et signature,

Joindre un **chèque de caution de 25 € (obligatoire)** pour la réservation de votre emplacement.
Elle vous sera restituée le jour du marché ou encaissée en cas de désistement.